

**DE LA VALEUR DE LA REPUTATION
INDIVIDUELLE ET DES QUALITES
REQUISES CHEZ UN ASSUREUR
POUR REUSSIR.**

Pour celui dont la profession consiste à solliciter des assurances sur la vie, la réputation individuelle est précieuse et il doit la surveiller avec un soin jaloux.

L'assureur doit être aussi désintéressé que la personne qu'il se propose d'assurer. Parmi ceux qui assurent leur vie, il n'y en a pas un qui le fasse sans avoir cette pensée désintéressée que, en cas de son décès, quelqu'un en profitera à sa place. Nous demandons tous les jours à celui que nous sollicitons d'agir avec désintéressement, de songer à sa famille; mais avons-nous soin nous-mêmes de partager ce sentiment? Sommes nous désintéressés vis-à-vis des gens que nous voulons assurer? Que choisissons-nous? Est-ce la police qui, d'après nous, est la mieux adaptée aux besoins de l'individu, ou bien celle qui nous rapportera la plus grosse commission? Dans ce dernier cas, nous n'agissons pas honnêtement vis-à-vis de l'applicant; au surplus, nous travaillons contre notre propre intérêt, car le mieux pour nous, en réalité, c'est d'offrir au client la police d'assurance qui convient le mieux à ses besoins sans songer au profit immédiat que nous en tirerons. Il faut donc faire bien attention non-seulement à assurer notre homme, mais encore à gagner un client à notre cause, car nous aurons ainsi le droit de nous réclamer de son amitié et de son aide auprès de ses amis. Il se peut que cette manière d'agir ne donne pas à l'agent, au début de sa carrière, la plus grosse somme de bénéfices; mais, c'est de l'argent placé à intérêt composé, et, à la longue, ce procédé l'emportera sur tous les autres.

Si pour une raison quelconque, l'agent ne fait pas contracter à son client l'assurance qui lui convient, s'il ne lui offre pas la police qui est la mieux adaptée à ses besoins, s'il l'assure exclusivement en vue de la commission qu'il peut réaliser, il est impossible à l'agent d'entretenir par la suite, avec le client des relations cordiales et profitables; il existera toujours entre eux une barrière. Au contraire, le résultat opposé se produit quand on donne au client l'assurance qui lui convient à tous les points de vue.

F. VALENTINE,
Agent de la New-York Life Ins. Co.

LES ASSURANCES SUR LA VIE

V

Les six combinaisons dont nous avons esquissé brièvement les caractères principaux ne sont pas les seules qui existent en matière d'assurances de capitaux.

(ETABLIE 1853)
**The Phenix Insurance Company
OF BROOKLYN**
TOTAL DE L'ACTIF - - \$7,112,413.30
**Robert Hampson & Son, Agents,
39 rue St-Sacrement, Montréal.**

LA
Provident Savings Life
ASSURANCE SOCIETY OF N. Y.
**LA MEILLEURE COMPAGNIE
POUR les ASSURÉS et les AGENTS**

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la compagnie.

Bureau Principal pour la Province de Québec:
185, rue St-Jacques, - MONTREAL.

**Le Total et les Affaires
Canadiennes nouvelles
payées en 1903 de la
CANADA LIFE**
**ont dépassé ceux de n'im-
porte quelle année anté-
rieure.**

**La Western
Assurance Co.**
Compagnie d'Assurance contre le Feu et sur la Marine
INCORPORÉE EN 1851
CAPITAL - - - - - \$2,000,000
ACTIF, au-delà de - - - - - 3,363,718
REVENU ANNUEL, au-delà de 3,536,035
Bureau Principal: **TORONTO, Ont.**
Hon. GEO. A. COX, Président.
J. J. KENNY Vice-Prés. et Directeur-Gérant.
C. C. FOSTER, Secrétaire.
Succursale de Montréal:
189 rue Saint-Jacques.
ROBT. BICKERDIKE, Gérant.
ROUTH & CHARLTON, Agents de la Ville.

Mais les autres procèdent toutes de celles-là, réunies sous des formes qu'on cherche à rendre attrayantes pour le public, sans qu'elles offrent d'ailleurs une plus grande utilité réelle.

Reste à dire maintenant quelques mots des assurances de rentes, qui présentent un intérêt non moins considérable. La principale de ces opérations est la *Rente viagère immédiate*, dont l'usage se répand de plus, à mesure que le loyer de l'argent s'abaisse.

Quand une personne ne peut suffire à ses besoins avec les simples revenus de son capital, il lui faut combler le déficit, en prélevant, chaque année, une certaine somme sur le capital lui-même. Cependant cette manière de faire présente de très graves inconvénients. A mesure que le capital se réduit, ses revenus suivent la même marche décroissante, et, par suite, les prélèvements augmentent de plus en plus. Si la mort se fait trop attendre, il arrive qu'un jour capital et revenus disparaissent, et le malheureux rentier demeure sans ressources.

L'association permet encore d'éviter ce péril, car si certains rentiers voient leur existence se prolonger jusqu'aux limites extrêmes de la vie humaine, d'autres décèdent prématurément. Une moyenne s'établit qui permet de servir à tous une rente viagère déterminée, en échange de leurs capitaux. Cette rente ne cessera qu'à la mort des rentiers, quelle que soit sa date. Naturellement, en échange d'un même capital, l'assureur versera une rente d'autant plus élevée que le rentier sera plus âgé, c'est-à-dire qu'il aura chance de la recevoir moins longtemps. Les premiers mourants laisseront à la collectivité l'excédent de leur capital sur les rentes reçues par eux, et cet excédent permettra de continuer le service aux autres, jusqu'au décès du dernier survivant, si le prix a été correctement calculé.

(A suivre)

The Accident & Guarantee Co'y.
OF CANADA
185 rue St-Jacques, MONTREAL.

Capital autorisé	- - -	\$1,000,000.00
" souscrit	- - -	250,000.00
Payé en espèces	- - -	45,000.00
Réserve	- - -	5,000.00

DEPOT AU GOUVERNEMENT

Déposé chez le Receveur Général pour la sauvegarde des intérêts des porteurs de polices.

Evaluation du Gouvernement, \$38,583.00

FRED. E. NELSON, Président.
JAMES MORGAN, Vice-Président.
JAMES DAVIDSON, 2nd Vice-Prés.
G. I. GODDARD, Directeur Gérant.

Agents demandés dans tous les districts non représentés au Canada.

On demande des Agents responsables pour la campagne.

L'Assurance Mont-Royal

La seule Compagnie locale ayant un Capital Actions.

Bureaux: 1720 RUE NOTRE-DAME,
Coin St-Frs-Xavier, MONTREAL.

Compagnie Indépendante (Incendie.)

RODOLPHE FORGET, Président.

E. CLEMENT, Jr, Gérant-Général.